

# Descriptif du schéma sur la prévention de la production de déchets



La prévention de la production de déchets concerne les différentes étapes de vie d'un produit, elle permet d'agir à la fois sur les déchets issus des produits en fin de vie et sur les déchets générés au cours du cycle de vie d'un produit.

On peut distinguer six étapes complémentaires concernées par la prévention des déchets. Ces étapes peuvent être regroupées en grands axes d'intervention.

La réduction à la source est le premier axe d'intervention sur la prévention de la production de déchets. Il concerne les étapes d'extraction-fabrication, de transport et de distribution des produits.

La consommation responsable est le second axe d'intervention, elle concerne les étapes d'achat-utilisation et de gestion par le détenteur d'un produit. Ces étapes sont liées aux implications et aux comportements des acteurs économiques et des individus.

Ces deux premiers axes d'intervention, la réduction à la source et la consommation responsable contribuent à éviter la production de déchets, c'est ce que l'on appelle les flux évités.

A l'issue de ces étapes d'évitement de flux de déchets, on retrouve la dernière étape de vie d'un produit concernée par la prévention des déchets : la réutilisation et le réemploi. Cette étape participe aux flux détournés.

Malgré tout, un produit peut être destiné à l'abandon et prendre le statut de déchet. Il rentre alors dans les étapes concernées par la gestion des déchets : la collecte, le recyclage et les autres modes de prétraitement, traitement et valorisation.

L'ensemble des étapes de prévention et de gestion des déchets allant de l'extraction/fabrication au recyclage participe à la « minimisation » des déchets.